Gérard Poteau

Délégué général de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture

réée en 1960 à l'initiative de Michel Durafour, alors maire de Saint-Étienne, la FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture) représente actuellement plus de quatre cents collectivités territoriales. La quasi-totalité des grandes villes de France (Bordeaux, Marseille, Nantes, Lille, Strasbourg, Rennes...) et une grande partie des villes moyennes (Amiens, Aubervilliers, Agen, Orléans, Tourcoing, Épernay...) participent activement à la vie de la Fédération. Depuis décembre 1993 elle représente également des départements et des régions de toutes tendances politiques, dans le plus parfait œcuménisme.

C'est un lieu de rencontre entre élus et acteurs culturels, permettant l'échange d'informations, le partage des expériences et la recherche de solutions à des préoccupations sectorielles. À cet effet la FNCC anime actuellement trois groupes de réflexion :

- le premier sur le thème « Culture et intégration » réunit chaque mois au conseil économique et social des représentants institutionnels (ministère de la Culture, ministère de la Jeunesse et des Sports, DIV, Haut conseil à l'intégration, ADRI, FAS...) des élus locaux et des professionnels de l'action culturelle et sociale ;
- le second rassemble les vice-présidents délégués à la Culture et les présidents des commissions culturelles des régions de France et ce à la demande du ministre de la Culture;
- le troisième, en voie de construction, développera un partenariat avec le

CNFPT et l'ensemble des associations professionnelles afin de faire évoluer l'actuelle filière culturelle de la fonction publique territoriale. Le moment venu nous serons heureux d'associer l'ABF à ces travaux.

L'activité la plus importante de la FNCC consiste à organiser fréquemment des colloques et des séminaires (sept en 1996). Au mois d'avril dernier nous avons eu le plaisir de coorganiser avec l'ABF une rencontre élus-bibliothécaires à Limoges. Le sujet abordé était particulièrement d'actualité, «Lecture et multimédia», et a mobilisé un important public (130 participants).

Ces travaux qui ont permis d'accueillir les meilleurs experts du moment, de recenser des expériences pertinentes et de s'interroger en toute quiétude, ont été l'occasion de partager des moments de convivialité entre élus et professionnels du livre et de la lecture. De l'avis des coorganisateurs une telle expérience devra être renouvelée, si possible l'an prochain.

Par ailleurs la FNCC possède un centre de formation agréé et destiné aux élus locaux. Dans la perspective du développement des cours proposés chaque mois, nous souhaiterions que l'ABF nous suggère un ou deux modules de formation pour les élus locaux.

Voilà quelques propositions de collaboration future qui renforceront sans nul doute les liens entre nos deux associations.